

RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UN CONTRÔLE PERIODIQUE

Commune : BEGOLE

Date de la visite : 24/11/2021

Propriétaire :

| | |
|-------------|--|
| Nom : | Mr et Mme PARE |
| Adresse : | 30 Bis route de LAPOUTGE 65190 BEGOLE |
| Téléphone : | 06 86 73 59 97 |
| Email : | / |



Personne présente le jour du contrôle :

| | |
|-------------|----------------|
| Nom : | Mr et Mme PARE |
| Qualité : | Propriétaire |
| Téléphone : | 06 86 73 59 97 |
| Email : | / |

Documents remis par la personne présente le jour du contrôle :

- Plan de l'installation.

Le Terrain

| | | |
|---|---|-------------|
| Référence cadastrale : | Parcelles : 240, 193, et 235 | Section : B |
| Adresse : | 65190 BEGOLE | |
| Superficie : | 3 000 m ² | |
| Superficie disponible pour l'assainissement : | Suffisante pour tout type de filière | |
| Pente : | > à 5% | |
| Alimentation en eau potable : | Service Public SIAEP du Lizon | |
| Puits : | <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> jardin <input checked="" type="checkbox"/> pas d'usage | |
| Exutoire possible : | Fossé départemental | |
| Autre : | | |

L'habitation

Type de résidence : Résidence principale Résidence secondaire
 Occupation des locaux : Inhabitée :
 Nb d'usagers permanents : / Nombre d'usagers occasionnels : /

| | |
|---|---|
| Année de réalisation de l'assainissement : 1994 | |
| Nombre de chambres : 4 | Nombre de cuisine : 1 |
| Nombre de salle de bains : 1 | Nombre de WC : 2 |
| Nombre de Salon : 1 | Autre : / |
| Nombre de pièces principales : 5 | Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 5 |

Travaux depuis la dernière visite

Sur l'installation d'assainissement conformément au dernier rapport de visite : Oui Non Autre
 Sur le terrain aux abords de l'installation d'assainissement : Oui Non Type :

Implantation de l'installation d'assainissement :

A plus de 35 m d'un puits : Oui Non Non concerné (pas de puits sur le terrain)

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation : oui non non évalué
 Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées : oui non non évalué
 Ensemble des eaux usées collectées : oui non non évalué
 Ecoulement des eaux : correct stagnation bouché non évalué

PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

Bac à graisse : oui non

Matériaux : *béton*
 Ecoulement : *correct*
 Fréquence d'entretien : *1 fois tous les 4 ans*

Accessibilité : *oui*
 Dimensionnement : *correct*
 Défaut de structure ou de fermeture : /

Volume : *500 litres*

Fosse : septique toutes eaux

Nombre : *1*
 Matériaux : *béton*
 Dimensionnement : *non évalué*
 Niveau de boues : *0 cm*
 Justificatif de vidange : *oui*

autre
 Accessibilité : *oui*
 Ecoulement : *correct*
 Défaut de structure ou de fermeture : *aucun*
 Date dernière vidange : *2021*
 Opérateur de vidange : *Adour Débouchage Vidange*

Volume : *inconnu*

Préfiltre Decolloïdeur : Aucun Intégré Séparé

Matériaux filtrants : /
 Ecoulement : /

Accessibilité : /
 Défaut de structure ou de fermeture : /



Ventilation :

Ventilation : *non*
 Diamètre : /
 Nuisance olfactive : *non*

Extracteur : /
 Sortie au-dessus du toit : /

Dysfonctionnements :

Le couvercle du bac à graisse est détérioré, il est à changer. Mettre en sécurité l'ouvrage.

TRAITEMENT : Oui Non Sans information

Type et dimensionnement : *Tranchées d'épandage*

Dimensionnement : *2 x 20 m*

Regard de répartition : oui non non évalué

Accessibilité : *non*
 Stagnation d'eau : *non évalué*
 Nombre de drains : *2*

Matériaux : *non évalué*
 Ecoulement : *non évalué*
 Type : ? épandrain

Regard de bouclage : oui non non évalué

Accessibilité : /
 Stagnation d'eau : /

Regard de collecte : oui non non évalué

Accessibilité : /
 Stagnation d'eau : /
 Nombre de drains : /

Matériaux : /
 Ecoulement : /
 Type : agricole épandrain



Dysfonctionnements :

Les tranchées ne sont pas accessibles.

REJET

- Type : infiltration milieu hydraulique superficiel
 Milieu récepteur : le sol
 Risque de contact avec eaux usées non traitées : oui non
 sur la parcelle hors parcelle
 Nuisance olfactive : oui non
 Plainte : oui non
 Autorisation de rejet : oui non
 Justificatif fourni : oui non
 Écoulement de l'exutoire : correct stagnation
 Entretien de l'exutoire : oui non
 Défaut de sécurité sanitaire : oui non non évalué
 Risque pour la sécurité des personnes : oui non non évalué
 Risque avéré de pollution de l'environnement : oui non non évalué

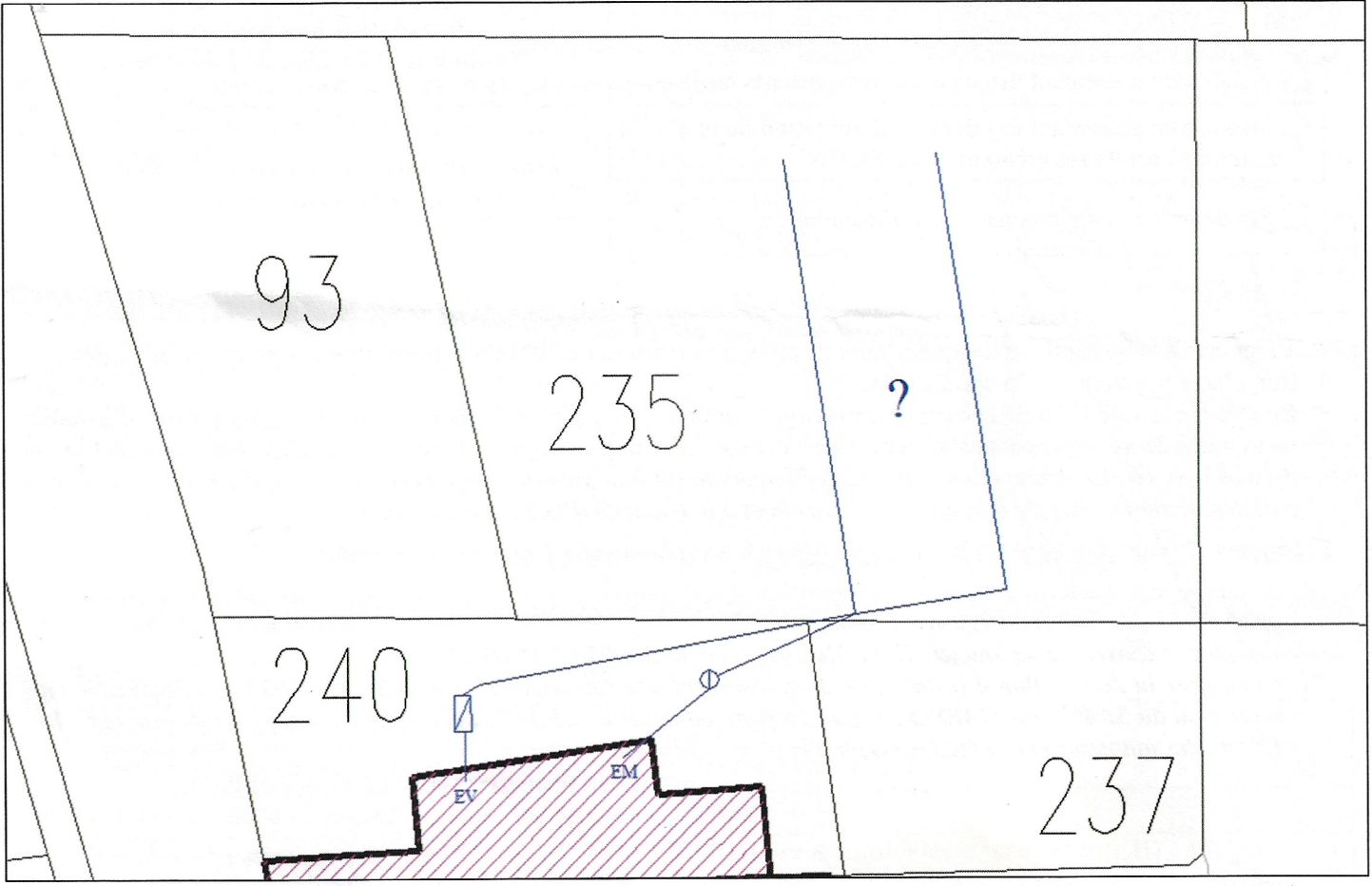


Observations :

Pas de nuisances constatées le jour du contrôle.

Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| PRETRAITEMENT <input type="checkbox"/> Bac à graisses <input checked="" type="checkbox"/> Fosse toutes eaux avec filtre décolloïdeur intégré <input checked="" type="checkbox"/> Fosse septique <input checked="" type="checkbox"/> Fosse toutes eaux <input type="checkbox"/> Fosse étanche <input type="checkbox"/> Microstation | <input checked="" type="checkbox"/> Regard de collecte <input type="checkbox"/> Ventilation d'extraction des gaz <input type="checkbox"/> Ventilation d'aération primaire <input type="checkbox"/> Filtre décolloïdeur séparé | <input checked="" type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé <input type="checkbox"/> Filtre à sable horizontal drainé <input type="checkbox"/> Filtre à sable non drainé <input type="checkbox"/> Lit d'épandage <input type="checkbox"/> Td Terre drainé <input type="checkbox"/> T Terre <input checked="" type="checkbox"/> Pompe de relevage | REJET <input type="checkbox"/> Sous-sol <input type="checkbox"/> Fossé <input type="checkbox"/> Puisard <input type="checkbox"/> Surface <input type="checkbox"/> cours d'eau <input type="checkbox"/> Réseau pluvial | DIVERS <input type="checkbox"/> Puits <input type="checkbox"/> EP Eaux pluviales <input type="checkbox"/> EM Eaux ménagères (salle de bains, cuisines,...) <input type="checkbox"/> EV Eaux vannes (WC) <input type="checkbox"/> EU Eaux usées (EM + EV) <input type="checkbox"/> Ventilation |
| TRAITEMENT <input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage <input type="checkbox"/> P.A. Plateau Absorbant | | | | |

AVIS DU SPANC

EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

| PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION | CLASSEMENT |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Absence d'installation | Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique Mise en demeure de réaliser une installation conforme Travaux à réaliser dans les meilleurs délais |
| <input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input checked="" type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution | Installation non conforme Danger pour la santé des personnes Travaux obligatoires sous 4 ans Travaux dans un délai de 1 an si vente |
| <input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs | Installation non conforme Travaux dans un délai de 1 an si vente |
| <input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs | Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation |
| <input type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation | |

LISTE DES TRAVAUX A PREVOIR DANS UNE DELAI DE : 1 AN si Vente

- ☞ Vidanger la fosse septique lorsque le taux de boue sera supérieur à 50% du volume utile par un vidangeur agréé.
- ☞ Remplacer le couvercle du bac à graisse.
- ☞ Rendre accessible les tranchées, afin de vérifier leur état et leur dimensionnement, si insuffisant prévoir d'installer un système de traitement adapté et conforme à la réglementation en vigueur. Pour cela il faudra : *Mandater un bureau d'études qui réalisera une étude particulière (étude de sol à la parcelle) définissant la filière d'assainissement non collectif la mieux adaptée à la nature du terrain et à la capacité d'accueil du bâtiment.*



Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)

AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- ✚ Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- ✚ Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,
A Trie-sur-Baïse, le 13 janvier 2022.

Le Technicien,



Joël CASTERAN

NB : Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-11-1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour **une durée de 3 ans**.